

République Française
Département LOIRET
Commune de Quiers-sur-Bezonde

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 14		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
Le : 13/10/2025

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 9 Octobre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Quiers-sur-Bezonde s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JOBET Yohan, MAIRE, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. JOBET Yohan, MAIRE, M. ROUX Michel, Mme ARCHENAUT Pascale, M. CHAVANEAU Philippe, Mme ASSELIN Marie-Claude, M. ASSELIN Christian, Mme BERTHELOT Nicole, M. BAZIN Dominique, Mme MONTAGUT Bérengère, Mme RIVERT Julie, M. LEBRUN Patrick, M. TOUSSAINT Arnaud, M. GARRE Bernard, Mme GOUVERNAYRE Magali

Absent(s) : Mme ALEXANDRESCU Raluca

A été nommé(e) secrétaire : Mme RIVERT Julie

2025_025 – EMPRUNT TRAVAUX SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre des travaux de la salle des fêtes, il y a lieu de contracter un emprunt de 500000.00 € sur une Plusieurs organismes bancaires ont été consultés et qu'il en ressort que l'offre du CREDIT AGRICOLE LOIRE CENTRE est la plus intéressante.

Vu le vote du budget primitif 2025 en date du 02.04.2025 qui prévoyait la réalisation d'un emprunt de 300000.00 €,

Vu la délibération en date du 04 septembre 2025 DM 1 qui a consisté à augmenter les crédits de l'article 16311 pour atteindre la somme de 500000.00 €,

Considérant qu'en dépense et en recettes, il a été prévu des crédits pour les remboursements d'échéances,

Les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de ces informations et au vu des taux proposés et du montant total des intérêts décident :

De choisir le CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE pour réaliser un emprunt de 500000.00 € proposition du 06.10.2025,

Durée 20 ans

Echéance trimestrielle

Taux 3.40 %

Frais de dossier 500.00 €

Montant total des intérêts : 172 625.00 €

Dit qu'une première échéance au prorata sera imputée sur le dernier trimestre de l'exercice 2025.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt et toutes les pièces afférentes à cette opération,

D'autoriser que le remboursement de l'emprunt s'effectue dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement avant mandatement préalable.

Dit que lors du vote du budget primitif 2025, des crédits ont été prévus pour le remboursement d'une échéance proratisée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 13/10/2025

Le Maire

Yohan JOBET



EUROS

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
TRIMESTRIALITES - ECHEANCES DEGRESSIVES

Emprunteur :		QUIERS-SUR-BEZONDE				
		Simulation - Taux variable ce jour				
CAPITAL INITIAL		Taux du Crédit				
	500 000,00					
Frais de Dossier	500,00	Total intérêts	172 125,00			
Frais divers (garanties, notariés)	0,00	Total ADI	0,00			
NET VERSE	499 500,00	Trimestre moyenne	5 401,50			
Taux du Prêt	3,40 %					
Durée en trimestres	80 sem.					
Délai en Trimestres	0 sem.					
Taux ADI	0,00 %	Cout Total du Crédit	172 125,00			

N° Em	Trimestre/mois	Intérêts	Capital	Capital remb. dû	Assurance Décès Invalidité	Total Trimestre/mois
001	10 500,00	4 250,00	8 250,00	493 750,00	0,00	10 500,00
002	10 446,89	4 196,88	8 250,00	487 500,00	0,00	10 446,88
003	10 392,75	4 143,75	8 250,00	481 250,00	0,00	10 392,75
004	10 340,63	4 090,63	8 250,00	475 000,00	0,00	10 340,63
005	10 287,50	4 037,50	8 250,00	468 750,00	0,00	10 287,50
006	10 234,38	3 984,38	8 250,00	462 500,00	0,00	10 234,38
007	10 181,25	3 931,25	8 250,00	456 250,00	0,00	10 181,25
008	10 128,13	3 878,13	8 250,00	450 000,00	0,00	10 128,13
009	10 075,00	3 825,00	8 250,00	443 750,00	0,00	10 075,00
010	10 021,88	3 771,88	8 250,00	437 500,00	0,00	10 021,88
011	9 968,75	3 718,75	8 250,00	431 250,00	0,00	9 968,75
012	9 915,63	3 665,63	8 250,00	425 000,00	0,00	9 915,63
013	9 862,50	3 612,50	8 250,00	418 750,00	0,00	9 862,50
014	9 809,38	3 559,38	8 250,00	412 500,00	0,00	9 809,38
015	9 756,25	3 506,25	8 250,00	406 250,00	0,00	9 756,25
016	9 703,13	3 453,13	8 250,00	400 000,00	0,00	9 703,13
017	9 650,00	3 400,00	8 250,00	393 750,00	0,00	9 650,00
018	9 595,88	3 346,88	8 250,00	387 500,00	0,00	9 595,88
019	9 543,75	3 293,75	8 250,00	381 250,00	0,00	9 543,75
020	9 490,63	3 240,63	8 250,00	375 000,00	0,00	9 490,63
021	9 437,50	3 187,50	8 250,00	368 750,00	0,00	9 437,50
022	9 384,38	3 134,38	8 250,00	362 500,00	0,00	9 384,38
023	9 331,25	3 081,25	8 250,00	356 250,00	0,00	9 331,25
024	9 278,13	3 028,13	8 250,00	350 000,00	0,00	9 278,13
025	9 225,00	2 975,00	8 250,00	343 750,00	0,00	9 225,00
026	9 171,88	2 921,88	8 250,00	337 500,00	0,00	9 171,88
027	9 118,75	2 868,75	8 250,00	331 250,00	0,00	9 118,75
028	9 065,63	2 815,63	8 250,00	325 000,00	0,00	9 065,63
029	9 012,50	2 762,50	8 250,00	318 750,00	0,00	9 012,50
030	8 959,38	2 709,38	8 250,00	312 500,00	0,00	8 959,38
031	8 906,25	2 656,25	8 250,00	306 250,00	0,00	8 906,25
032	8 853,13	2 603,13	8 250,00	300 000,00	0,00	8 853,13
033	8 800,00	2 550,00	8 250,00	293 750,00	0,00	8 800,00
034	8 746,88	2 496,88	8 250,00	287 500,00	0,00	8 746,88
TOTALUX						
172 125,00						

République Française
Département LOIRET
Commune de Quiers-sur-Bezonde

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

L'an 2025, le 9 Octobre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Quiers-sur-Bezonde s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JOBET Yohan, MAIRE, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. JOBET Yohan, MAIRE, M. ROUX Michel, Mme ARCHENAUPT Pascale, M. CHAVANEAU Philippe, Mme ASSELIN Marie-Claude, M. ASSELIN Christian, Mme BERTHELOT Nicole, M. BAZIN Dominique, Mme MONTAGUT Bérengère, Mme RIVERT Julie, M. LEBRUN Patrick, M. TOUSSAINT Arnaud, M. GARRE Bernard, Mme GOUVERNAYRE Magali

Absent(s) : Mme ALEXANDRESCU Raluca

A été nommé(e) secrétaire : Mme RIVERT Julie

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
Le : 06/11/2025
Et
Publication ou notification du :

2025_026 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL 2026

Depuis 2016, le conseil municipal s'est engagé dans plusieurs programmes visant prioritairement à repenser le centre-bourg et l'ensemble de ses équipements. Les projets portent sur la reconfiguration des stationnements, des espaces de détente, du terrain de BMX, des jardins, des zones humides, du cimetière et des bâtiments communaux. Il prévoit le développement de la mobilité douce, la sécurisation des sites, l'entretien des locaux, la reconstruction de la salle communale et la réflexion sur l'avenir de la gare dans le cadre du programme Village d'Avenir, dans le but d'ouvrir le village à tous, de lui donner du relief et de le rendre plus attractif.

Pour renforcer cette politique, la commune mène plusieurs actions avec le CAUE45 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret), notamment une réflexion sur les équipements communaux et la hiérarchisation des aménagements afin d'assurer une cohérence globale. La commune a engagé la procédure d'inscription au programme TEN (Territoires Engagés pour la Nature) et a engagé l'inventaire de la biodiversité, (réalisation 2026)

Monsieur le Maire propose, pour inciter touristes, visiteurs et habitants à profiter des espaces de détente et de loisirs, les travaux suivants :

- installation de toilettes aux abords des jardins, des parcs de jeux, des sentiers de promenade, du restaurant et de l'école ;
- installation d'un jeu multifonctionnel pour les 6–12 ans afin d'accroître l'attractivité du parc de jeux ;
- pose de bancs supplémentaires pour multiplier les points de repos sur les sentiers et dans les aires de détente.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **96 267.82 T.T.C.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat au titre de la DETR /DSIL 2026 priorité 2, programme : projet global d'aménagement de centre-bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

- Adopte le projet intitulé : VALORISATION CENTRE BOURG - DEVELOPPEMENT TOURISME ET MOBILITE DOUCE-
- pour un montant de **96 267.82 € T.T.C.**
- Adopte le plan de financement ci-dessous

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
SANITAIRES PUBLICS, INSTALLATION, DALLE, RESEAUX	48 641.69	58 370.03	Etat DETR DSIL 2026 30.%	24 066.96
JEUX PLEIN AIR MUTLI ACTIVITES + INSTALLATION	25 017.50	30 021.00	Région CRST 20 %	16 044.64
BANCS ET POUBELLES	6 564.00	7879.80	Conseil Département VOLET 3 2026 30 %	24 066.96
			AUTOFINANCEMENT	16 044.63
Total	80 223.19	96 267.82	Total	80 223.19

- Sollicite une subvention de 24066.96 € auprès de l'Etat DETR-DSIL 2026, correspondant à 30 % du montant hors taxe du projet.
- Charge Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/11/2025
Le Maire
Yohan JOBET

